



## LES FRANCAIS ET L'INTERDICTION DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS

*Les 26 et 27 septembre 2007*



Jean-Paul VASLIN  
Stéphanie CAZABAN-MARQUE

**Contacts TNS Sofres :**

**Stratégies d'opinion - Société**

Muriel Humbertjean / Fabienne SIMON / Olivia SINQUIN

☎ 01 40 92 57 18 / 45 18



138 avenue Marx Dormoy  
92129 Montrouge cedex  
France

Tél.: 33 (0)1 40 92 66 66

Fax: 33 (0)1 42 53 91 16

Site Web: [www.tns-sofres.com](http://www.tns-sofres.com)

# SOMMAIRE

---

<b>FICHE TECHNIQUE</b>	<b>4</b>
<b>1 - Périmètre perçu de l'interdiction</b>	<b>5</b>
<b>2 - L'exception des bars-tabac</b>	<b>9</b>
<b>3 - Les assouplissements possibles pour les bars-tabac</b>	<b>12</b>
<b>4 - Impact sur la fréquentation</b>	<b>17</b>

**FICHE**



**TECHNIQUE**

## FICHE TECHNIQUE

- Sondage effectué pour : **La Confédération des Buralistes**
- Date de réalisation : **Les 26 et 27 septembre 2007**
- Enquête réalisée en face-à-face auprès d'un échantillon national de 1000 personnes, représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus.
- Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

*TNS Sofres rappelle qu'aucune publication totale ou partielle des résultats ne peut se faire sans son accord préalable.*

*Au cas où cette clause ne serait pas respectée, TNS Sofres ferait savoir qu'elle ne se considère pas comme engagée par cette publication. Au cas où les résultats seraient diffusés de façon partielle, TNS Sofres se réserve le droit de les porter à la connaissance du public dans leur intégralité.*

## 1 - Périmètre perçu



## de l'interdiction

## Lieux concernés par la dérogation jusqu'au 1er janvier 2008 (Question ouverte)

**Question :** Depuis le 1er février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. Seuls quelques commerces et autres lieux ont une dérogation jusqu'en janvier 2008. Pouvez-vous me citer tous les lieux concernés par cette dérogation ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

Cafés, bars, pubs	53
Restaurants	52
Bars-tabac	40
Discothèques, boîtes de nuit	31
Hôtels	6
Salles de jeu, casinos	5
Salons de thé - chicha (où l'on fume le narguilé)	4
<b>Total au moins un item cité</b>	<b>82</b>
Autres	7
Sans opinion	17
	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

## Lieux concernés par la dérogation jusqu'au 1er janvier 2008 (ensemble)

**Question :** Depuis le 1er février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. Seuls quelques commerces et autres lieux ont une dérogation jusqu'en janvier 2008. Pouvez-vous me citer tous les lieux concernés par cette dérogation ?

**Question :** Voici une liste de lieux à usage collectif. Pouvez-vous me dire si selon vous, à la fin des dérogations, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 2008, il sera totalement interdit de fumer ou s'il sera permis de fumer sous certaines conditions ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

		Interdit	Autorisé / sous conditions	Sans opinion
Dans les restaurants	100%	<b>90</b>	5	5
Dans les cafés, bars, pubs	100%	<b>83</b>	11	6
Dans les bars-tabac	100%	<b>78</b>	15	7
Dans les discothèques, les boîtes de nuit	100%	<b>77</b>	12	11
Dans les hôtels	100%	<b>74</b>	16	10
Dans les salles de jeu, les casinos	100%	<b>72</b>	15	13
Dans les salons de thé – chicha (où l'on fume le narguilé)	100%	<b>63</b>	21	16
Sur les terrasses couvertes des restaurants et des cafés	100%	<b>58</b>	30	12

## Lieux concernés par la dérogation jusqu'au 1er janvier 2008 (Question fermée)

**Question :** Voici une liste de lieux à usage collectif. Pouvez-vous me dire si selon vous, à la fin des dérogations, c'est-à-dire à partir du 1er janvier 2008, il sera totalement interdit de fumer ou s'il sera permis de fumer sous certaines conditions ?

— Base : A ceux qui n'ont pas cité précédemment le lieu —

		<b>Il sera totalement interdit de fumer</b>	Il sera permis de fumer sous certaines conditions	Sans opinion
Dans les restaurants (base: 48% de l'échantillon)	100%	<b>80</b>	11	9
Dans les hôtels (base: 94% de l'échantillon)	100%	<b>72</b>	17	11
Dans les salles de jeu, les casinos (base: 95% de l'échantillon)	100%	<b>70</b>	16	14
Dans les discothèques, les boîtes de nuit (base: 69% de l'échantillon)	100%	<b>67</b>	17	16
Dans les bars-tabac (base: 60% de l'échantillon)	100%	<b>64</b>	25	11
Dans les cafés, bars, pubs (base: 47% de l'échantillon)	100%	<b>63</b>	24	13
Dans les salons de thé - chicha (où l'on fume le narguilé) - (base: 96% de l'échantillon)	100%	<b>62</b>	22	16
Sur les terrasses couvertes des restaurants et des cafés (base: 100% de l'échantillon)	100%	<b>58</b>	30	12

## 2 - L'exception



## des bars-tabac

## Fréquentation des bars-tabac après le 1er janvier 2008

**Question :** En réalité, il sera interdit de fumer dans tous ces lieux à usage collectif au 1er janvier 2008. En ce qui concerne les bars-tabac, pensez-vous que vous les fréquenterez plutôt plus, plutôt moins ou ni plus ni moins qu'aujourd'hui ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

Plutôt plus	7
Plutôt moins	7
<b>Ni plus ni moins</b>	<b>85</b>
Sans opinion	1
	100%

## Opinion par rapport à des aménagements pour les fumeurs dans les bars-tabac

**Question :** Vous-même, êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord pour que des aménagements dans l'application du décret d'interdiction de fumer soient prévus pour les fumeurs dans les bars-tabac ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

Tout a fait d'accord	23
Plutôt d'accord	40
<b>Total d'accord</b>	<b>63</b>
Plutôt pas d'accord	11
Pas du tout d'accord	20
<b>Total pas d'accord</b>	<b>31</b>
Sans opinion	6
	100%

### **3 - Les assouplissements possibles**

---

**pour les bars-tabac**

## Possibles aménagements pour les fumeurs dans les bars-tabac

**Question :** Voilà un certain nombre d'aménagements qui pourraient être mis en place pour les bars-tabac. Pour chacun d'eux, y êtes-vous plutôt favorable ou plutôt pas favorable ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

	Très favorable	Plutôt favorable	Total favorable	Plutôt pas favorable	Pas du tout favorable	Total pas favorable	Sans opinion
Permettre aux gérants de petits bars-tabac de moins de 100 m <sup>2</sup> de choisir le statut fumeur ou non-fumeur pour l'ensemble de l'établissement, à condition que cela soit signalé visiblement à l'entrée. %	23	43	<b>66</b>	11	18	<b>29</b>	5
Dans les bars-tabac, autoriser le service de consommations dans des fumeurs fermés et équipés d'extracteurs de fumée homologués %	22	44	<b>66</b>	11	18	<b>29</b>	5
Autoriser les gens à fumer sur les terrasses couvertes des bars-tabac (bâches, parasol), à condition que leur façade principale soit ouverte %	21	44	<b>65</b>	12	19	<b>31</b>	4
Permettre au gérant du seul bar-tabac d'une commune rurale (moins de 1500 habitants) de choisir le statut fumeur ou non-fumeur pour l'ensemble de l'établissement, à condition que cela soit signalé visiblement à l'entrée. %	22	41	<b>63</b>	12	20	<b>32</b>	5

## Fréquentation des bars-tabac bénéficiant d'un aménagement

**Question :** Si les bars-tabac bénéficient d'un de ces aménagements, pensez-vous que vous les fréquenterez plutôt plus, plutôt moins ou ni plus ni moins que s'il y était totalement interdit de fumer ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

Plutôt plus	7
Plutôt moins	5
<b>Ni plus ni moins</b>	<b>87</b>
Sans opinion	1
	100%

## Opinion par rapport à la politique de santé publique

**Question** : Et si le gouvernement accordait aux bars-tabac un aménagement de l'application du décret sur l'interdiction de fumer, y verriez-vous...

— Base : Ensemble de l'échantillon —

	<i>Rang</i>	
<b>Plutôt un bon moyen de concilier politique de santé publique et liberté des fumeurs.</b>	<b>64</b>	<b>1</b>
Plutôt un recul pour la politique de santé publique	30	2
Sans opinion	6	
	100%	

## Souhait de négociation entre le gouvernement et les bars-tabac

**Question :** En tout état de cause, souhaitez-vous que le gouvernement négocie avec les bars-tabac les conditions d'application du décret d'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif ?

— Base : Ensemble de l'échantillon —

Oui, tout à fait	29
Oui, plutôt	38
<b>Total oui</b>	<b>67</b>
Non, plutôt pas	11
Non, pas du tout	16
<b>Total non</b>	<b>27</b>
Sans opinion	6
	100%

## 4 - Impact sur la fréquentation

---

## Pratiques dans les bars-tabac

**Question :** Vous arrive-t-il au moins une fois par semaine, au moins une fois par mois, moins souvent ou jamais de vous rendre dans un bar-tabac pour...

— Base : Ensemble de l'échantillon —

	Rappel enquête TNS-Sofres 2006	Enquête TNS-Sofres 2007
<b>Acheter des produits comme des timbres, des recharges téléphoniques, des jeux ou des confiseries</b>		
Au moins une fois par semaine	15	15
Au moins une fois par mois	21	24
Moins souvent	22	21
<b>Total oui</b>	<b>58</b>	<b>60 (+2)</b>
Jamais	42	40
Sans opinion	0	0
	100%	100%
<b>Prendre une consommation</b>		
Au moins une fois par semaine	10	13
Au moins une fois par mois	13	13
Moins souvent	20	22
<b>Total oui</b>	<b>43</b>	<b>48 (+5)</b>
Jamais	57	52
Sans opinion	0	0
	100%	100%
<b>Acheter du tabac</b>		
Au moins une fois par semaine	22	21
Au moins une fois par mois	6	5
Moins souvent	4	5
<b>Total oui</b>	<b>32</b>	<b>31 (-1)</b>
Jamais	68	68
Sans opinion	0	1
	100%	100%
<b>Prendre un repas</b>		
Au moins une fois par semaine	3	3
Au moins une fois par mois	4	6
Moins souvent	10	14
<b>Total oui</b>	<b>17</b>	<b>23 (+6)</b>
Jamais	83	77
Sans opinion	0	0
	100%	100%

## Fumeurs ou non

Question : Vous-même :

— Base : Ensemble de l'échantillon —	Rappel enquête TNS-Sofres 2006	Enquête TNS-Sofres 2007
Vous fumez régulièrement	28	26
Vous fumez de manière occasionnelle	6	5
<b>Total fumeurs</b>	<b>34</b>	<b>31 (-3)</b>
Vous êtes un ancien fumeur	22	24
Vous ne fumez pas et n'avez jamais fumé	44	45
<b>Total non fumeurs</b>	<b>66</b>	<b>69 (+3)</b>
Sans opinion	0	0
	100%	100%

## Pratiques touchées par l'interdiction de fumer dans les bars-tabac

**Question :** Et s'il était totalement interdit de fumer dans les bars-tabac, pensez-vous que vous éviteriez...

— Base : Aux fumeurs —

	Rappel enquête TNS-Sofres 2006	Enquête TNS-Sofres 2007
<b>D'y prendre une consommation, quand vous passez acheter un paquet de cigarettes</b>		
Oui,certainement	27	18
Oui,sans doute	11	10
<b>Total oui</b>	<b>38</b>	<b>28 (-10)</b>
Non,sans doute pas	22	19
Non,certainement pas	35	49
<b>Total non</b>	<b>57</b>	<b>68 (+11)</b>
Sans opinion	5	4
	100%	100%
<b>De venir y partager une consommation avec des amis</b>		
Oui,certainement	27	18
Oui,sans doute	12	10
<b>Total oui</b>	<b>39</b>	<b>28 (-11)</b>
Non,sans doute pas	23	22
Non,certainement pas	34	46
<b>Total non</b>	<b>57</b>	<b>68 (+11)</b>
Sans opinion	4	4
	100%	100%
<b>D'y prendre des repas</b>		
Oui,certainement	28	15
Oui,sans doute	9	9
<b>Total oui</b>	<b>37</b>	<b>24 (-13)</b>
Non,sans doute pas	21	18
Non,certainement pas	37	51
<b>Total non</b>	<b>58</b>	<b>69 (+11)</b>
Sans opinion	5	7
	100%	100%